



Usurpation d'identité, conduite sous suspension et stupéfiants

Par **Vincent**, le **18/04/2011** à **14:35**

Bonjour,

Je me suis fait arrêter par la gendarmerie en train de sortir d'un stationnement avec mon véhicule. Étant sous une suspension de permis j'ai d'abord donné l'identité de mon frère. Les gendarmes m'ont ensuite fait souffler et j'ai été positif. Ils m'ont emmené au commissariat pour effectuer un second test qui c'est avéré négatif. Après ca ils ont décidé de me soumettre au dépistage de stupéfiant. Dépistage qui c'est avéré positif au thc. J'ai du alors avouer mon identité et donc ma conduite sous suspension. Je voudrais savoir quelles sont les risques que j'encoure sachant que je suis condamné pour : usurpation d'identité, conduite sous suspension de permis, conduite avec usage de stupéfiants ainsi que consommation de stupéfiant. Et sachant que je me suis fait condamné en janvier a 3 mois de suspension de permis pour conduite sous l'emprise de stupéfiant.

Merci d'avance.

Par **mimi493**, le **18/04/2011** à **14:37**

Prenez d'urgence un avocat, vous risquez la prison ferme pour quelques mois. Quant à votre permis, oubliez, il est mort (6 points pour la condamnation en janvier, de nouveau 6 points pour la nouvelle infraction). Un jour, vous aurez le droit de le repasser

Par **Tisuisse**, le **18/04/2011** à **23:22**

Bonjour,

Vous n'avez pas manqué de remarquer que, en en-tête des messages du présent forum de droit routier, il y a de nombreux dossiers rédigés. Parmi ces dossiers, un certain nombre vous concerne directement. Faites des recherches dans ces dossiers puis revenez nous poser vos questions complémentaires.